

Sanofi réitère ses objectifs financiers pour 2024, après une forte croissance de 7% portée par les lancements

Paris, le 25 avril 2024

T1 2024 : Augmentation des ventes de 6,7% à TCC et du BNPA des activités⁽¹⁾ de €1,78

- Les ventes de Dupixent ont augmenté de 24,9% à €2 835 millions, ce qui conforte l'objectif d'environ 13 milliards de vente en 2024
- Les nouveaux lancements pharmaceutiques progressent de 90,5% à €606 millions soutenus par le lancement de Nexviazyme et d'ALTUVIIIIO
- Les ventes de Vaccins progressent de 5,6%, stimulées par Beyfortus
- Les ventes de la Santé Grand Public sont en hausse de 9,0%, bénéficiant de l'acquisition de Qunol dans la catégorie Bien-être Physique et Mental et la forte performance de la catégorie Bien-être Digestif
- Les dépenses de R&D ont augmenté de 11,8%, reflétant le transfert des ressources vers le développement
- Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 2,9%, moins que la croissance des ventes
- Le BNPA des activités est de €1,78 en baisse de 17,6% à données publiées et en baisse de 7,4% à TCC
- Le BNPA IFRS est de €0,91 (en baisse de 43,1 %)

La transformation de la R&D continue de progresser

- Trois approbations réglementaires : nouvelles indications de Dupixent aux États-Unis et au Japon, Beyfortus au Japon
- Résultats positifs de la phase 3 pour rilzabrutinib dans une maladie rare, la thrombopénie immunitaire
- Confirmation de l'augmentation du nombre de résultats cliniques de notre pipeline en 2024-2025, dont douze résultats de phase 3

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au T1

- Sanofi Global Health Unit : faire la différence pour les patients dans les pays moins développés
- Cancer et travail : programmes de soutien à la santé et au bien-être au travail

Perspectives de BNPA des activités 2024⁽¹⁾

- Sanofi s'attend à ce que le BNPA des activités⁽¹⁾ 2024 reste à peu près stable si l'on exclut l'impact de la hausse attendue du taux effectif d'imposition à 21%, et que le BNPA des activités 2024 connaisse une baisse dans le bas de la fourchette à un chiffre⁽²⁾ ("low single digit") à TCC en tenant compte de l'augmentation du taux d'imposition attendu, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet de change sur le BNPA des activités 2024 est estimé à environ -5,5% à -6,5% en appliquant les taux de change moyens d'avril 2024.

Paul Hudson, Directeur Général, déclare :

"Nous avons pris un excellent départ en 2024. Nous poursuivons la mise en œuvre de nos priorités stratégiques et la transformation de notre portefeuille de médicaments et de vaccins pour devenir une entreprise centrée sur le développement et la technologie, engagée au service des patients et déterminée à intensifier sa croissance. La poursuite des bonnes performances de Dupixent et des nouveaux lancements ont stimulé la croissance des ventes de 7%. En parallèle, nous tenons notre promesse d'investissements accrus dans notre pipeline de stade avancé pour réaliser pleinement sa valeur pour les patients et Sanofi. Nous attendons les décisions réglementaires pour le Dupixent dans le traitement de la BPCO, une maladie progressive avec des options limitées de traitement efficace. Si approuvé, Dupixent sera le premier traitement biologique disponible pour la BPCO. Avec les progrès solides dans notre transformation de portefeuille, nous réaffirmons nos prévisions financières pour 2024."

	T1 2024	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	10 464 m€	+2,4%	+6,7%
Résultat net IFRS publié	1 133 m€	-43,2%	—
BNPA IFRS publié	0,91 €	-43,1%	—
Cash flow libre ⁽³⁾	(309m€)	-120,1%	—
Résultat opérationnel des activités	2 843 m€	-14,7%	-4,2%
Résultat net des activités ⁽¹⁾	2 219 m€	-17,8%	-7,4%
BNPA des activités ⁽¹⁾	1,78 €	-17,6%	-7,4%

Sauf indication contraire, l'évolution du CA est exprimée à taux de change constants (TCC) (voir la définition Annexe 9) (1) Le commentaire du compte de résultat net des activités, indicateur non-IFRS, permet de rendre compte de la performance économique de Sanofi (voir définition à l'Annexe 7). Le compte de résultats consolidés du T1 2024 figure en Annexe 3 et le passage du résultat net IFRS au résultat net des activités, en Annexe 4; (2) Le BNPA des activités de 2023 s'élève à 8,11 €; (3) Le Cash-flow libre est un indicateur non-IFRS (voir définition à l'Annexe 7).

Résumé du premier trimestre de 2024

La performance présentée dans ce communiqué de presse couvre la période de trois mois jusqu'au 31 mars 2024 (le trimestre ou T1 2024) par rapport à la période de trois mois jusqu'au 31 mars 2023 (T1 2023) respectivement, et les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC¹, sauf indication contraire.

Au premier trimestre 2024, le chiffre d'affaires de Sanofi a atteint 10 464 millions d'euros, soit une hausse de 2,4% à données publiées. L'effet des variations de taux de change a été négatif de 4,3 points de pourcentage. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 6,7%.

Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Variation à TCC	En % du total
Biopharma	8 939	+6,3%	85,4%
Pharma	7 762	+6,4%	74,2%
Vaccins	1 177	+5,6%	11,2%
Santé Grand Public	1 525	+9,0%	14,6%
Total chiffre d'affaires	10 464	+6,7%	100 %

Résultat opérationnel des activités

Le **résultat opérationnel des activités** a baissé de 14,7%, à 2 843 millions d'euros (-4,2% à TCC). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 5,4 points de pourcentage, à 27,2% (en baisse de 3,3 points de pourcentage à 29,3% à TCC).

Acquisitions et principales collaborations

Le 23 janvier, Sanofi et Inhibrx, Inc. ont conclu un accord en vertu duquel Sanofi a accepté d'acquérir Inhibrx à la suite de la scission des actifs non liés à l'INBRX-101 dans New Inhibrx pour 30,0 \$ en espèces, un droit à valeur conditionnelle de 5,0\$ et 0,25 action d'une nouvelle société cotée en bourse qui conservera les actifs d'Inhibrx non liés à l'INBRX-101. INBRX-101 est une protéine recombinante humaine qui promet de permettre aux patients atteints d'un déficit en alpha-1-antitrypsine de normaliser leur taux d'AAT sérique en réduisant la fréquence des doses. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Sanofi et complète un héritage de 30 ans dans les maladies rares et un leadership industriel avéré dans l'immunologie et l'inflammation. Cette acquisition est soumise aux conditions de clôture habituelles et devrait être finalisée au deuxième trimestre 2024.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Variation à TCC
États-Unis	4 316	+7,3%
Europe	2 480	-4,0%
Reste du Monde	3 668	+13,8%
dont Chine	757	+6,2%

Les ventes aux **États-Unis** ont augmenté de 7,3% (à 4 316 millions d'euros). La forte croissance de Dupixent ainsi que les nouveaux lancements pharmaceutiques et les livraisons complémentaires de Beyfortus ont été partiellement impactés par l'entrée des génériques d'Aubagio et la baisse des ventes de Lantus.

En **Europe**, les ventes ont baissé de 4,0% (à 2 480 millions d'euros), impactées par les génériques d'Aubagio, la baisse des ventes de Lovenox et reflétant une base de comparaison élevée pour les vaccins en raison des ventes de vaccins COVID-19 enregistrées au T1 2023, qui ont été partiellement compensée par la forte performance de Dupixent.

Dans la région **Reste du Monde**, les ventes au premier trimestre ont augmenté de 13,8% (à 3 668 millions d'euros), tirées par Dupixent, le lancement de Beyfortus dans deux pays de l'hémisphère sud et la Santé Grand Public. En **Chine**, les ventes ont progressé de +6,2 % à 757 millions d'euros tirées par Dupixent, Toujeo et Plavix.

¹ Voir en Annexe 9 les définitions des indicateurs financiers

Biopharma

La **Biopharma** inclut l'activité pharmaceutique et les vaccins. Les ventes Biopharma ont progressé de 6,3% (à 8 939 millions d'euros), portées par Dupixent, les nouveaux lancements pharmaceutiques et les Vaccins. Les cessions/rationalisation du portefeuille ont eu un impact de -0.7 ppt.

Pharma

Dupixent

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Variation à TCC
Dupixent	2 835	+24,9%

Les ventes de **Dupixent** (collaboration avec Regeneron) ont progressé de 24,9%, à 2 835 millions d'euros. Aux États-Unis, la performance sur le marché était solide : les prescriptions totales de Dupixent (TRx, Total Prescriptions) ont augmenté de 25% (comparativement au premier trimestre 2023) et les nouvelles prescriptions (NBRx, New-to-Brand Prescriptions) ont progressé de 22% sur la même période ; les ventes ont été impactées par les dynamiques habituelles de la réinitialisation annuelle des plans d'assurance. Les ventes de Dupixent ont atteint 2 030 millions d'euros (en hausse de 16,8%), soutenues par le maintien d'une demande forte dans ses indications homologuées, à savoir la dermatite atopique (DA), l'asthme, la polyposse nasosinusienne (PNS), l'œsophagite à éosinophiles et le prurigo nodulaire. En Europe, les ventes de Dupixent au premier trimestre ont augmenté de 33,6% pour atteindre 371 millions d'euros, portées par la poursuite de la croissance dans la dermatite atopique, l'asthme et la PNS. Dans la région Reste du Monde, les ventes au premier trimestre ont atteint 434 millions, en croissance de 67,5%, soutenues principalement par le Japon et la Chine.

Nouveaux lancements pharmaceutiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Variation à TCC
Nexviazyme/Nexviadyne	152	+96,3%
ALTUVIIIIO	122	—%
Sarclisa	106	+28,7%
Rezurock	93	+40,3%
Cablivi	59	+3,4%
Xenpozyme	35	+100,0%
Enjaymo	29	+87,5%
Tzield	10	—%
Total lancements Pharmaceutiques	606	+90,5%

Les ventes de **Nexviazyme/Nexviadyne** ont atteint 152 millions d'euros en hausse de 96,3% (dont 85 millions aux États-Unis) reflétant les remplacements de **Myozyme/Lumizyme** chez les patients Pompe éligibles (maladie avancée) ainsi que l'augmentation du nombre de nouveaux patients. Les ventes de la franchise de la maladie Pompe (Nexviazyme/Nexviadyne + Myozyme/Lumizyme) ont atteint 343 millions d'euros (+15,2%). Les ventes de Nexviazyme/Nexviadyne représentent désormais 44% de la franchise de la maladie de Pompe.

ALTUVIIIIO (hémophilie A) a été lancé aux États-Unis à la fin du mois de mars 2023 et a généré des ventes de 122 millions d'euros au T1, principalement aux États-Unis, reflétant l'adoption chez les patients passant des traitements à base de facteur autres qu'Eloctate vers ALTUVIIIIO. Les ventes de la franchise hémophilie A (ALTUVIIIIO + Eloctate) ont atteint 208 millions d'euros en hausse de 79,0%, améliorant ainsi le gain de part de marché sur le segment des traitements à base de facteur et sur le marché de l'hémophile A.

Les ventes de **Sarclisa** (myélome multiple) se sont élevées à 106 millions d'euros, en hausse de 28,7% soutenues par la croissance aux États-Unis et dans la région Reste du Monde.

Les ventes de **Rezurock** (maladie du greffon contre l'hôte) ont progressé de 40,3% à 93 millions d'euros au premier trimestre, portées par de nouveaux patients ainsi qu'une amélioration de l'observance aux États-Unis mais aussi en Chine et au Royaume-Uni.

Au premier trimestre, les ventes de **Cablivi** (purpura thrombocytopénique thrombotique acquis) se sont élevées à 59 millions d'euros (+3,4%) portées principalement par les États-Unis.

Les ventes de **Xenpozyme** (déficit en sphingomyélinase acide) générées aux États-Unis et en Europe ont atteint 35 millions d'euros, en hausse de 100,0% au premier trimestre.

Les ventes d'**Enjymo** (maladie des agglutinines froides) ont atteint 29 millions d'euros principalement générées aux États-Unis et au Japon.

Les ventes de **TZIELD** (retardement de l'apparition d'un diabète de type 1) ont atteint 10 millions d'euros. La hausse graduelle attendue des ventes du produit est soutenue par des investissements ciblés, une meilleure sensibilisation au sujet et la disponibilité des directives de dépistage.

Principaux autres produits

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Change at CÉR
Lantus	360	-15,4%
Toujeo	321	+18,0%
Lovenox	262	-13,9%
Fabrazyme	253	+7,7%
Plavix	238	+6,8%
Cerezyme	214	+23,0%
Myozyme / Lumizyme	191	-13,6%
Alprolix	130	+6,4%
Praluent	121	+25,5%
Thymoglobulin	117	+12,8%
Aubagio	102	-74,7%
Eloctate	86	-24,6%
Cerdelga	83	+15,1%

Les ventes de **Lantus** se sont établies à 360 millions d'euros, en baisse de 15,4%. Aux États-Unis, les ventes de Lantus ont baissé de -13,6% (à 112 millions d'euros) reflétant une comparaison élevée au premier trimestre 2023 avant un ajustement dû à l'augmentation des ventes aux clients gouvernementaux. Ces développements ont plus que compensé l'augmentation des volumes due au retrait d'un médicament concurrent du marché américain. En Chine, les ventes ont diminué de 52,5% à 27 millions d'euros suite à la stratégie de transfert vers Toujeo.

Les ventes de **Toujeo** ont progressé de 18,0%, à 321 millions d'euros soutenues par les ventes en Chine où la part de marché dépasse désormais celle de Lantus. Aux États-Unis, la baisse des ventes reflète l'effet de la baisse des prix nets en raison d'un changement du mix dans les circuits de remboursement qui efface largement une augmentation du volume et de la part de marché.

Les ventes de **Lovenox** sont en baisse de 13,9% à 262 millions d'euros, reflétant l'impact du VBP (Value Base Procurement) en Chine ainsi que la concurrence des biosimilaires, qui ont été compensés par la croissance dans certains autres pays.

Les ventes de **Fabrazyme** ont augmenté de 7,7%, à 253 millions d'euros, reflétant la croissance dans la région Reste du Monde.

Les ventes de **Plavix** ont augmenté de 6,8% à 238 millions d'euros, reflétant la croissance en Chine.

Les ventes de **Cerezyme** ont augmenté de 23,0% à 214 millions d'euros, reflétant la croissance dans des pays à forte inflation (Argentine et Turquie), faisant partie de la région Reste du Monde. Les ventes de la franchise Gaucher ont augmenté de 20,8% à 297 millions d'euros.

Les ventes de **Myozyme/Lumizyme** ont baissé de 13,6% à 191 millions d'euros en raison des remplacements par Nexviazyne/Nexviadyne mentionnées ci-dessus.

Les ventes d'**Alprolix** ont enregistré une hausse de 6,4%, à 130 millions d'euros, soutenues par la région Reste du Monde.

Les ventes de **Praluent** ont progressé de 25,5%, à 121 millions d'euros grâce à une croissance soutenue en Europe et en Chine.

Thymoglobulin a progressé de 12,8%, à 117 millions d'euros grâce à une croissance soutenue en Chine.

Les ventes d'**Aubagio** ont baissé de 74,7% au premier trimestre, à 102 millions d'euros, reflétant la perte d'exclusivité aux États-Unis en mars 2023 et la concurrence des génériques dans toutes les régions, y compris en Europe où les génériques sont entrés sur le marché fin septembre 2023. L'impact négatif devrait se poursuivre en 2024 alors que les pertes d'exclusivité s'annualisent.

Les ventes d'**Eloctate** ont atteint 86 millions d'euros, en baisse de 24,6% en raison de l'adoption d'**ALTUVIIIIO**.

Cerdelga a augmenté de 15,1% pour atteindre 83 millions d'euros, reflétant la poursuite de la croissance aux États-Unis, en Europe et un phasage favorable.

Vaccins

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Variation à TCC
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) incluant les vaccins rappels	636	-0,5%
Vaccins Méningite, vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	286	+7,7%
VRS (Beyfortus)	182	0,0%
Vaccins Grippe	73	+38,1%
Autres	—	-100,0%

Le chiffre d'affaires des **Vaccins** a progressé de 5,6% (à 1 177 millions d'euros), reflétant principalement le fort démarrage de Beyfortus, qui a compensé l'absence des ventes du vaccin COVID-19 ce trimestre comparé aux 167 millions d'euros enregistrés au premier trimestre 2023.

Les ventes des **vaccins Polio/Coqueluche/Hib** (incluant les vaccins Rappels) ont atteint 636 millions d'euros, en baisse de 0,5%. La croissance dans la région Reste du Monde soutenue par la séquence favorable des commandes et une performance plus élevée des ventes compensent la baisse des ventes aux États-Unis où Vaxelis est devenu fin 2023 leader du marché des trois premières séries de vaccination des nourrissons. Pour rappel, les ventes de Vaxelis sur le marché américain ne sont pas consolidées et les profits sont partagés à parts égales entre Sanofi et Merck & Co.

Les ventes de vaccins **Méningite, Voyageurs et Endémiques** ont progressé de 7,7% à 286 millions d'euros, reflétant une séquence favorable des commandes du CDC aux États-Unis et l'amélioration de la pénétration de MenQuadfi en Europe.

Les ventes de **Beyfortus** ont atteint 182 millions d'euros au premier trimestre, reflétant des livraisons tardives aux États-Unis et la mise en place des programmes de protection "*All Infant Protection*" au Chili et en Australie. Nous n'attendons pas de ventes de Beyfortus au deuxième trimestre 2024 en raison de la livraison anticipée au premier trimestre et de la saisonnalité spécifique.

Les ventes de **vaccins contre la grippe** ont atteint 73 millions d'euros en raison d'une séquence favorable des livraisons dans l'hémisphère sud par rapport au premier trimestre 2023.

Résultat opérationnel de Biopharma

Le **résultat opérationnel de la Biopharma** a baissé de 15,2%, à 2 365 millions d'euros. A TCC, le résultat opérationnel de la Biopharma a baissé de 5,7%, principalement en raison de la baisse du ratio de la marge brute, l'augmentation des dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) et la baisse des plus-values de cessions. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 5,5 points de pourcentage, à 26,5% (28,3% à TCC).

Mise à jour du pipeline

Sanofi possède 77 projets dans le pipeline, à travers quatre principales aires thérapeutiques (Immunologie, Maladies Rares, Neurologie, et Oncologie) et Vaccins, incluant 39 potentielles nouvelles entités moléculaires et vaccins. La section suivante met en évidence les avancées significatives dans le pipeline des projets en phase intermédiaire à finale du trimestre et récemment :

Faits marquants du trimestre

Approbations réglementaires	Dupixent – œsophagite à éosinophiles pédiatrique (US) Dupixent – urticaire chronique spontanée (UCS) (JP) Beyfortus – prévention du VRS (JP)
Acceptation de la demande d'homologation	Dupixent – BPCO (US, EU, CN) (US revue prioritaire, PDUFA June 27)
Résultats de phase 3	rilzabrutinib – thrombopénie immunitaire persistante ou chronique (TPI) (critère principal atteint)
Principales avancées dans le pipeline	SP0125 – vaccin VRS nourrissons (phase 3)

Immunologie

Dupixent (dupilumab)

- La FDA américaine a mis à jour l'indication de *Dupixent* dans la **dermatite atopique**, en ajoutant des données d'efficacité et de sécurité pour les patients âgés de 12 ans et plus atteints de dermatite atopique avec une atteinte modérée à sévère non contrôlée des mains et/ou des pieds.
- La FDA a approuvé *Dupixent* pour le traitement de l'œsophagite à éosinophiles de l'enfant âgé de 1 à 11 ans, pesant au moins 15 kg. Dupixent est désormais le premier et le seul médicament approuvé aux États-Unis spécifiquement pour le traitement de ces patients.
- Le ministère japonais de la Santé, du Travail et de la Protection sociale a délivré l'autorisation de mise sur le marché à *Dupixent* pour le traitement de l'**urticaire chronique spontanée** (UCS) des personnes âgées de 12 ans et plus, inadéquatement contrôlées par les médicaments existants. Le Japon est le premier pays à approuver Dupixent dans cette indication, ce qui souligne la valeur de Dupixent comme nouvelle option thérapeutique pour la prise en charge des patients qui présentent des besoins médicaux non satisfaits. Une demande d'autorisation est également en cours d'examen dans l'Union européenne sur la base des données du programme d'études cliniques LIBERTY-CUPID.
- La FDA a accepté d'accorder un examen prioritaire à la demande de licence supplémentaire de produit biologique à *Dupixent* dans une sixième indication potentielle, à savoir le traitement d'entretien complémentaire de certains adultes présentant une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). La FDA devrait rendre sa décision le 27 juin 2024. Des soumissions réglementaires sont également en cours d'examen dans l'Union européenne et en Chine.

amlitelimab (AcM OX40L)

Les résultats positifs de la partie 2 de l'étude de phase 2b STREAM-AD consacrée au médicament expérimental *amlitelimab* ont montré une amélioration soutenue des signes et symptômes de la **dermatite atopique** modérée à sévère pendant 28 semaines chez des adultes qui avaient répondu antérieurement à amlitelimab et poursuivi leur traitement. Des taux de réponse élevés ont également été observés chez les participants auxquels amlitelimab avait cessé d'être administré. Le profil de sécurité a été cohérent avec celui observé dans le cadre de la partie 1 de l'étude, amlitelimab a été bien toléré et aucun nouveau signal de sécurité n'a été identifié. Ces résultats ont été présentés dans le cadre d'une session au Congrès 2024 de l'American Academy of Dermatology (AAD) à San Diego, soulignant qu'amlitelimab peut être administré une fois par trimestre, et est désormais étudié dans le cadre d'un programme clinique de phase 3 de plus grande envergure (OCEANA). Le recrutement des quatre principales études dans la dermatite atopique est en cours dans le but de confirmer l'efficacité et l'innocuité en cours et hors traitement chez les adultes et les adolescents, avec une soumission réglementaire prévue en 2027.

itepekimab (AcM IL33)

les premiers participants ont été traités dans l'étude de phase 2 évaluant *itepekimab* chez les patients atteints de **bronchectasie** (identification clinique : NCT06280391).

rilzabrutinib (inhibiteur de BTK)

Les résultats positifs de l'étude RILECSU de phase 2 montrent que *rilzabrutinib* améliore significativement les démangeaisons et l'urticaire des adultes présentant une **urticaire chronique spontanée** (UCS) modérée à sévère, dont les symptômes sont inadéquatement contrôlés au moyen d'antihistaminiques H1. Ces résultats

ont été présentés sous forme de poster au Congrès 2024 de l'American Academy of Allergy, Asthma and Immunology (AAAAI) à Washington, DC et forment la base du programme de phase 3 qui devrait débiter au cours du deuxième semestre 2024.

De plus, les résultats de la deuxième cohorte (à une dose plus élevée) de l'étude de phase 2 ACT17208 de *rilzabrutinib* ont montré une plus forte magnitude de réduction relative de la perte de contrôle de l'asthme, et ont confirmé une amélioration significative des symptômes, avec un profil de sécurité global satisfaisant chez les patients souffrant d'**asthme modéré à sévère**. Les données devraient être présentées lors de la prochaine Conférence Internationale de l'American Thoracic Society.

frexalimab (AcM CD40L)

Le développement de *frexalimab* dans le **syndrome de Sjögren**, maladie immunologique pour laquelle aucun traitement de fond n'a été approuvé, a été interrompu sur la base des résultats d'une étude de phase 2. L'étude de 84 patients a évalué l'efficacité thérapeutique d'un niveau de dose de frexalimab par rapport à un placebo pendant 12 semaines chez des patients adultes atteints du syndrome de Sjögren primaire, évaluée par le changement de l'indice d'activité EULAR SjS Disease (ESSDAI). Les données ont confirmé l'activité pharmacologique et la bonne sécurité, mais pas l'efficacité nécessaire pour poursuivre le développement dans cette indication. Le développement de frexalimab se poursuit dans les indications de la sclérose en plaques (SEP) récurrente-rémittente et la SEP secondaire progressive non récurrente (SEP-PP) en phase 3, ainsi que dans le diabète de type 1 et lupus érythémateux systémique en phase 2.

Maladies rares

Nexviazyme (avalglucosidase alfa)

De nouvelles données issues de l'étude Mini-COMET de phase 2 d'extension à long-terme de *Nexviazyme* chez les enfants atteints de la **forme infantile de la maladie de Pompe** (MPI) suggèrent l'amélioration de manière significative du ptosis, ou chute des paupières, sur une durée de près de trois ans. Ces données ont été présentées lors de la 20e édition du WORLDSymposium™, en même temps que les premières données positives de sécurité de l'étude Baby-COMET de phase 3, la première étude menée chez des patients atteints de la maladie de Pompe infantile n'ayant jamais été traités auparavant, et la première étude de plus de 20 ans chez des patients n'ayant jamais reçu de traitement. L'étude Baby-COMET de phase 3 est en cours, avec des résultats anticipés en 2025, suivis d'une soumission réglementaire plus tard dans l'année.

venglustat (inhibiteur de GCS)

L'étude AMETHIST de phase 3 évaluant *venglustat* pour le traitement des **gangliosidoses à GM2** a été interrompue dû à l'absence de variation positive sur les critères d'évaluation clinique. Les données ont permis de renforcer le profil de sécurité favorable et n'impactent pas les autres indications actuellement testées.

rilzabrutinib (inhibiteur de BTK)

En avril, le rilzabrutinib a atteint le critère principal de réponse plaquettaire durable dans l'étude LUNA 3 de phase 3 chez les patients adultes atteints de thrombopénie immunitaire persistante ou chronique (TPI), montrant des résultats cliniquement et statistiquement significatifs dans une population de patients souffrant de PTI primaire réfractaire à un traitement antérieur. Le profil de sécurité du rilzabrutinib était favorable et cohérent avec celui rapporté dans les études précédentes. La soumission réglementaire est prévue pour le second semestre de 2024. Auparavant, le rilzabrutinib avait reçu la désignation de Fast Track et la désignation de médicament orphelin de la part de la FDA américaine.

Neurologie

oditrasertib (inhibiteur de RIPK1)

L'étude de phase 2 évaluant *oditrasertib* (également appelé SAR443820) dans la **sclérose latérale amyotrophique** (SLA) a été interrompue car le critère principal de l'amélioration basé sur l'ALS Functional Rating Scale-Revised (ALSFRRS-R), évaluation conventionnelle de la fonction physique dans les activités de la vie quotidienne des patients, n'a pas été atteint. Les parties se sont engagées à partager l'ensemble des données d'efficacité et de sécurité lors d'une prochaine réunion médicale.

Sanofi continue l'étude de phase 2 K2 évaluant *oditrasertib* chez les patients atteints de **sclérose en plaques** (SEP).

frexalimab (AcM CD40L)

Les données de phase 2 de *frexalimab* ont été publiées dans Le New England Journal of Medicine, démontrant que frexalimab a permis de ralentir significativement l'activité de la maladie chez des personnes atteintes de sclérose en plaques récurrente-rémittente (SEP-RR), avec une diminution de 89 pourcents et 79 pourcents de l'apparition de nouvelles lésions en T1 rehaussées par le gadolinium, respectivement dans le groupe traité par la dose la plus élevée et dans le groupe traité par la dose la plus faible, comparativement au placebo, correspondant au critère d'évaluation primaire. Ces résultats montrent également que les deux doses de frexalimab ont permis d'obtenir une diminution significative des lésions en T2, nouvelles ou ayant augmenté de volume, ce qui correspondait à l'un des critères d'évaluation secondaires de l'étude. Les études de phase 3 dans la SEP-RR et la SEP secondaire progressive non récurrente (SEP-SP) ont débuté, avec une soumission réglementaire prévue en 2027.

Vaccins

Beyfortus (nirsevimab)

Beyfortus, un anticorps monoclonal à longue durée d'action, a été approuvé au Japon pour la prophylaxie des maladies des voies respiratoires inférieures causées par le virus respiratoire syncytial (VRS) chez tous les nouveau-nés, nourrissons et enfants entrant dans leur première saison de VRS, et pour la prévention des maladies des voies respiratoires inférieures causées par le VRS chez les nouveau-nés, nourrissons et enfants à risque d'infection grave par le VRS entrant dans leur première ou deuxième saison de VRS.

SP0125 (vaccin vivant atténué contre le VRS chez les jeunes enfants)

L'étude évaluant *SP0125* pour la prévention du **virus respiratoire syncytial (VRS) chez les jeunes enfants** est entrée en phase 3.

Principales étapes prévues pour le pipeline

	Médicament/vaccin	Indication	Description
H1 2024	Dupixent	BPCO	Décision réglementaire (US)
		UCS	Soumission réglementaire (EU)
	Kevzara	Arthrite juvénile idiopathique polyarticulaire	Décision réglementaire (US)
	Sarclisa	Myélome multiple (MM), première ligne (1L) (étude IMROZ)	Soumission réglementaire (US)
	MenQuadfi	Méningite 6 semaines+	Données de phase 3
H2 2024	Dupixent	BPCO	Décision réglementaire (EU)
		UCS	Données de phase 3
		Pemphigoïde bulleuse	Données de phase 3
	rilzabrutinib	PTI	Soumission réglementaire
		Maladie liée aux IgG4	Données de phase 2
		Anémie hémolytique auto-immune	Données de phase 2
	amlitelimab	Asthme	Données de phase 2
	SAR447189	Maladie inflammatoire de l'intestin	Données intérim de phase 2
	fitusiran	Hémophilie A/B	Soumission réglementaire (US)
	tolebrutinib	SEP	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)
		SEP-SP	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)
	Sarclisa	MM, en rechute/refractaire (R/R) (étude IRAKLIA), sous-cutané	Données de phase 3
		MM, nouvellement diagnostiqué (étude GMMG)	Données de phase 3
MenQuadfi	Méningite 6 semaines+	Soumission réglementaire (US)	
2025	Dupixent	BPCO	Décision réglementaire (CN)
		UCS	Soumission réglementaire (US)
		Pemphigoïde bulleuse	Soumission réglementaire (US)
	itepekimab	BPCO	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)
	amlitelimab	Hidradénite suppurée (HS)	Données de phase 2
		Alopécie areata	Données de phase 2
	eclitasertib	Rectocolite hémorragique (RCH)	Données de phase 2
	frexalimab	Lupus érythémateux disséminé	Données de phase 2
	IRAK4 degrader	Dermatite atopique	Données de phase 2
		HS	Données de phase 2
	Oral TNFR1si	Psoriasis	Données de phase 2
		Polyarthrite rhumatoïde	Données de phase 2
	lunsekimig	Asthme	Données de phase 2
	TNFa/OX40L	HS	Données de phase 2
	Nezviazyme	MPI	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)
	venglustat	Maladie de Fabry	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)
	tolebrutinib	SEP primaire progressive	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)
	Sarclisa	MM, R/R (étude IRAKLIA), sous-cutané	Soumission réglementaire (US)
MM, nouvellement diagnostiqué (étude GMMG)		Soumission réglementaire (US)	
SP0256	RSV adultes	Données de phase 2	
SP0087	Vaccin antirabique	Données de phase 3 Soumission réglementaire (US)	

Une présentation actualisée du pipeline de R&D au 31 mars 2024 est consultable sur le site Internet de Sanofi : <https://www.sanofi.com/fr/notre-science/notre-portefeuille>.

Santé Grand Public

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2024	Variation à TCC
Symptômes Saisonniers & Douleurs	693	-1,0%
Bien-être	660	+26,3%
Autres	172	-5,8%

Les ventes de la **Santé Grand Public** ont augmenté de 9,0%, à 1 525 millions d'euros, portées par la croissance dans la région Reste du Monde, ainsi qu'aux États-Unis qui intègrent l'acquisition de **Qunol**. Les cessions de produits non-stratégiques ont eu un impact de -1,6 points de pourcentage au premier trimestre, principalement sur la catégorie "Autres". Hors cessions et acquisition de Qunol, la croissance organique des ventes de la Santé Grand Public a ainsi été de 5,0% au premier trimestre 2024.

Résultat opérationnel des activités Santé Grand Public

Le **résultat opérationnel des activités** Santé Grand Public a baissé de 11,6% à 472 millions d'euros. A TCC, le résultat opérationnel des activités de la Santé Grand Public a progressé de 3,0%, reflétant la consolidation de Qunol. Le ratio de résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 4,7 points de pourcentage à 31,0% (33,8% à TCC) par rapport au premier trimestre 2023.

Au cours du trimestre, Sanofi est parvenue à un accord de principe pour résoudre la grande majorité des cas de dommages corporels liés à Zantac portés devant les tribunaux d'États, dans tous les États américains, à l'exception du Delaware. En supposant que l'accord soit conclu dans les délais prévus, Sanofi règle ces cas à l'amiable, non pas parce que Sanofi pense que les allégations sont fondées, mais plutôt afin d'éviter des dépenses et des distractions continues liées à ces contentieux et sans admettre de responsabilité. Cette résolution ne devrait pas avoir d'impact financier significatif.

Mise à jour de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au terme du premier trimestre 2024

Accès aux soins

Sanofi Global Health Unit: faire la différence pour les patients dans les pays moins développés

La Global Health Unit (GHU) de Sanofi s'emploie à apporter des réponses aux multiples enjeux de santé d'aujourd'hui – tout particulièrement dans les pays où les besoins médicaux non pourvus sont les plus importants – grâce à un modèle économique social et solidaire, autonome et à but non lucratif.

La GHU de Sanofi a pour objectif de permettre l'accès à un vaste portefeuille de médicaments aux populations de 40 pays où les besoins médicaux non pourvus sont particulièrement importants. Pour ce faire, elle a créé Impact, une marque unique à but non lucratif de 30 médicaments de référence produits par Sanofi, dont certains sont considérés comme essentiels par l'Organisation mondiale de la Santé. Les médicaments Impact couvrent une large palette d'aires thérapeutiques, dont le diabète, les maladies cardiovasculaires, la tuberculose, le paludisme et le cancer.

La GHU de Sanofi vise la prise en charge de deux millions de personnes atteintes de maladies non transmissibles dans les 40 pays relevant de son périmètre à l'horizon 2030. Depuis sa création en, 2021, la GHU a déjà traité 506 130 patients de maladies non transmissibles (MNT) dans 31 pays.

Pour soutenir la mise en place et le développement de systèmes de santé durables, le GHU travaille également en étroite collaboration avec les communautés locales, les autorités et les organisations non gouvernementales afin d'élaborer des programmes de sensibilisation aux maladies et de créer des partenariats pour améliorer les soins :

- renforcer les chaînes d'approvisionnement
- organiser des formations médicales
- fournir des services aux patients.

La GHU de Sanofi s'est engagée avec les ministères de la santé et d'autres partenaires dans plusieurs pays, dont le Rwanda, l'Ouganda, la Tanzanie et le Cambodge. En mars 2024, le GHU pilote 44 partenariats actifs dans 21 pays. Des exemples choisis de projets soutenus sont décrits ci-dessous :

Nom	Aire thérapeutique	Pays	Activité pilier(s)	Description et progrès
PharmAccess	Cardiovasculaire Diabète	Zanzibar	Modèle de prise en charge des patients	Modèle de soins intégrés, centré sur les patients, visant à améliorer le diagnostic et la prise en charge des maladies cardiométaboliques, qui combine l'accès à des réunions de groupe, un accompagnement numérique, des téléconsultations et des médicaments.
CHAZ FBO Zambia	Cardiovasculaire Diabète	Zambie	Mise en place de services de santé en collaboration avec des institutions religieuses	Le principal objectif est d'institutionnaliser les « meilleurs choix » de l'OMS pour la prévention des maladies non transmissibles (MNT) dans les centres de santé confessionnels participants. Ce projet prévoit le renforcement des capacités des agents de santé et éducateurs communautaires intervenant dans les centres de santé confessionnels, dans le domaine de la prévention et de la prise en charge du diabète et de l'hypertension artérielle, des actions de sensibilisation aux facteurs de risque les plus courants des MNT et la fourniture de services de diagnostic et de traitement du diabète et de l'hypertension artérielle dans certains centres de santé confessionnels.
WCEA	Cardiovasculaire Diabète	Malawi, Tanzanie, Sierra Leone, Zimbabwe, Ouganda	Formation en ligne des professionnels de santé	Ce partenariat vise la formation en ligne sur les MNT pour les professionnels de santé de plusieurs pays.
CNSS	Cardiovasculaire Diabète	Djibouti	Autonomisation des professionnels de santé et acteurs de la chaîne d'approvisionnement	Ce partenariat a pour objectifs de renforcer les connaissances sur les MNT et leur diffusion, de donner aux professionnels de santé les moyens de mieux prendre en charge les MNT, de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, tout en mettant en place des mécanismes d'achats durables pour la GHU de Sanofi.
Touch Foundation	Cardiovasculaire Diabète	Tanzanie	Renforcement de la chaîne d'approvisionnement	Améliorer le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement pour les médicaments destinés au traitement des MNT et le suivi des patients dans chaque établissement pour s'assurer qu'ils suivent bien leur traitement.

Action 4 Diabetes (A4D)	Diabète (type 1)	Cambodge, Laos, Myanmar	Prise en charge du diabète de type 1	Action 4 Diabetes est centré sur la formation des professionnels de santé sur le diabète de type 1, les services aux patients et leur accompagnement pour le suivi de la glycémie et l'accès aux insulines afin d'améliorer l'efficacité de la prise en charge thérapeutique. Des camps pour les patients et leur famille sont également organisés afin de mieux sensibiliser et de renforcer les connaissances
City Cancer Challenge	Oncologie	Cambodge, Rwanda	Renforcement des systèmes de santé	Mené en collaboration avec la City Cancer Challenge Foundation, ce projet a pour objectif de créer des groupes de parties prenantes représentatifs des villes retenues, de dresser un état des lieux et de réaliser une évaluation des besoins en matière de services d'oncologie et de services d'oncologie numérique Les résultats de ces exercices serviront de base aux interventions visant à autonomiser et renforcer les systèmes de santé.

Cancer et travail: programmes de soutien à la santé et au bien-être au travail.

Sanofi a lancé « Cancer et Travail : agir ensemble », un programme d'accompagnement qui s'adresse à tous les salariés de Sanofi dans le monde en cas de diagnostic d'un cancer ou d'une autre maladie grave¹. L'objectif est d'apporter un soutien social, émotionnel et financier et de protéger le poste, le salaire et les avantages sociaux du salarié pendant au moins douze mois, quels que soient ses fonctions ou son pays d'affectation.

Il permettra également aux salariés de moduler leurs horaires de travail de manière à mieux concilier maladie et travail et d'avoir accès à un réseau de collègues bénévoles, spécialement formés pour leur venir en aide dès l'annonce du diagnostic, pendant le traitement et au retour au travail. Ce programme est également conçu pour mieux aider les managers à accompagner les membres de leur équipe touchés par le cancer. Enfin, les salariés de Sanofi en CDI seront éligibles à un congé de solidarité familiale non rémunéré pour pouvoir s'occuper d'un proche atteint d'une maladie grave¹.

Le programme « Cancer et Travail : agir ensemble » a tout d'abord été lancé en 2017, en France, sur l'impulsion de plusieurs salariés volontaires possédant des compétences et expériences complémentaires en tant que patients, aidants ou managers. Le programme s'appuie sur un réseau de 27 antennes, avec une antenne sur chaque site de Sanofi en France et compte 150 membres qui partagent régulièrement des retours d'expériences et des bonnes pratiques. À ce jour, plus de 350 salariés ont pu bénéficier de ce programme (42 % d'aidants, 30 % de patients, 28 % de managers).

Le programme " Cancer & travail " a commencé à être déployé dans le monde en 2024 et fait partie de nos programmes de soutien à la santé et au bien-être au travail. Il vient en complément des initiatives déjà mises en œuvre comme le congé parental non-genré, accordant à tous les nouveaux parents 14 semaines de congé payé pour accueillir un nouvel enfant dans leur vie.

1. Les critères spécifiques applicables aux maladies et circonstances susceptibles d'être éligibles à ce programme peuvent varier selon les termes et conditions des politiques ou des exigences juridiques des pays.

Notations ESG

Voici les derniers classements ESG de Sanofi:

Sanofi ESG ratings

Rating agencies

MSCI	SUSTAINALYTICS	Dow Jones Sustainability Indexes	WDI	CDP	ISS - eekom	FTSE4Good	access to medicine INDEX	vigeo eiris
A	21.2 Medium risk	79/100	87/100	Climate Change: A- Water: A-	B	4.5/5	3.47/5	65/100
▲ A	▲ 21.5	▲ 78/100	New	▼ A/A-	▲ B	▲ 4.3/5	▲ 3.47/5	▲ 64/100
Score stable since 2021	21st among 447 pharmaceutical companies	Percentile of 99 within 348 scored companies in the industry	Disclosure score of 87/100 vs a 67/100 average for the healthcare sector 2023 WDI Awards Special mention for Workforce Action	1st decile of the 476 companies in the industry	With very high rating across the 3 pillars ESG	Top 10 company	1st pharmaceutical company out of 57 Score improving since 2018	

▲ vs. previous rating
▼

Scores assigned by the rating agencies are not equivalent.

Résultats financiers du premier trimestre de 2024

Résultat net des activités²

Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 10 464 millions d'euros, en hausse de +2,4% (+6,7% à TCC).

Les **autres revenus** ont augmenté de 2,0% (+9,8 % à TCC) pour s'établir à 654 millions d'euros, reflétant notamment la hausse des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe à 407 millions d'euros (+5,6% à TCC).

La **marge brute** a enregistré une baisse de 1,2% (+4,2% à TCC), à 7 694 millions d'euros. Le ratio de marge brute a baissé de 2,6 points de pourcentage, à 73,5% (74,4% à TCC) par rapport au premier trimestre 2023. Cette baisse reflète principalement la détérioration du ratio de marge brute de l'activité Biopharma (de 77,7% à 75,1%) en raison de l'évolution du mix produit (baisse des ventes d'Aubagio, ventes Covid en 2023) et de l'évolution défavorable des taux de change. Le ratio de marge brute de la Santé Grand Public a baissé de 67,0% à 63,9% en en raison du mix produit et pays et également de l'évolution défavorable des taux de change.

Les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) ont augmenté de 10,0%, à 1 719 millions d'euros. A TCC, les dépenses de R&D ont augmenté de 11,8%, reflétant une augmentation des dépenses des Vaccins (mRNA) et de la Pharma (accélération du pipeline).

Les **frais commerciaux et généraux** ont baissé de 0,1% à 2 605 millions d'euros. À TCC, les frais commerciaux et généraux sont en croissance de 2,9%, reflétant l'augmentation des investissements commerciaux et les coûts de lancement sur le segment Biopharma, ainsi que des dépenses commerciales liées à la Santé Grand Public. Le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de 24,9%, soit une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2023.

Les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 4 324 millions d'euros (+3,7%, et +6,2% à TCC).

Les **autres produits d'exploitation nets de charges** ont représenté une charge de 562 millions d'euros (contre une charge de 304 millions d'euros au premier trimestre 2023). Au premier trimestre, cette ligne comprend une charge de 825 millions d'euros (contre une charge de 674 millions d'euros au premier trimestre 2023) correspondant au partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux, à la quote-part additionnelle de profit payée par Regeneron liée aux coûts de développement, ainsi qu'au remboursement des dépenses de commercialisation encourues par Regeneron. Au premier trimestre, cette ligne comprenait 199 millions d'euros de plus-values de cessions liées à la rationalisation du portefeuille contre 307 millions d'euros à la même période de 2023. Sanofi s'attend à ce que le montant de plus-values provenant de la rationalisation du portefeuille soit supérieur à 500 millions d'euros en 2024.

Au premier trimestre, la contribution des **sociétés mises en équivalence** a été respectivement de 44 millions d'euros contre 33 millions pour le premier trimestre de 2023 et inclut la part des profits générés par Vaxelis.

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités⁵** a baissé de 14,7%, à 2 843 millions d'euros (-4,2% à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 5,4 points de pourcentage à 27,2% (en baisse de 3,3 points de pourcentage à TCC).

Les **charges financières nettes de produits** se sont établies à 43 millions d'euros contre 7 millions d'euros pour la période comparable de 2023.

Le **taux d'imposition effectif** a augmenté à 21,0% contre 19,0% au premier trimestre 2023. Sanofi s'attend à ce que son taux d'imposition effectif soit d'environ 21% en 2024.

Le **résultat net des activités⁵** s'est établi à 2 219 millions d'euros, en baisse de 17,8% et en baisse de 7,4% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 5,2 points de pourcentage à 21,2% par rapport au premier trimestre de 2023 (baisse de 3,5 points de pourcentage à TCC).

Le **bénéfice net par action** (BNPA) **des activités⁵** a atteint 1,78 euros, soit une baisse de 17,6% (en baisse de 7,4% à TCC). Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 248.8 millions contre 1 249,3 millions au premier trimestre 2023.

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Le résultat net IFRS a été de 1 133 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 562 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur (principalement, Bioverativ pour un montant de 160 millions d'euros, Genzyme pour un montant de 94 millions d'euros, Provention Bio pour 53 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 45 millions d'euros, Ablynx pour 42 millions d'euros, Kadmon pour 41 millions d'euros et Beyfortus pour 28 millions d'euros) et d'autre part à des

² Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du premier trimestre 2024; voir l'Annexe 7 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

incorporels provenant d'acquisitions séparées, évalués initialement au coût (licences/produits) pour un montant de 15 millions d'euros. Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.

- 740 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés principalement liés aux plans sociaux annoncés au cours du premier trimestre 2024 et aux coûts de séparation de l'activité Santé Grand Public.
- 79 millions d'euros d'autres gains et pertes et litiges liés à la variation d'une provision pour litige.
- 59 millions d'euros de charge financière liée à la réévaluation des redevances estimées sur les ventes futures de Beyfortus aux États-Unis.
- 424 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 105 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et 272 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).
- Une perte de 81 millions d'euros relative à la participation dans EUROAPI.

Allocation du capital

Le « cash flow » avant restructurations, acquisitions et cessions, s'établit à -78 millions d'euros après prise en compte d'une variation du besoin en fonds de roulement de -1 764 millions d'euros, incluant majoritairement la baisse des provisions pour rabais aux États-Unis (980 millions d'euros), conséquence de la baisse du prix catalogue de Lantus à partir du 1er janvier 2024, et des acquisitions d'immobilisations corporelles de -512 millions d'euros. En intégrant des acquisitions³ (-253 millions d'euros), des produits de cessions d'actifs⁴ (478 millions d'euros) et les paiements liés aux restructurations et assimilées (-456 millions d'euros), le « **cash flow libre**⁴ » s'élève à -309 millions d'euros. La dette nette a augmenté de 7 793 millions d'euros au 31 décembre 2023 à 8 534 millions d'euros au 31 mars 2024 (montant net de 9 181 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

³ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

⁴ Le cash flow libre est un indicateur non-IFRS (voir définition à l'Annexe 9).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives telles que définies dans le Private Securities Litigation Reform Act de 1995, tel qu'amendé. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des évolutions de périmètre, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services, le développement de produits à venir et leur potentiel et des déclarations sur les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « potentiel », « perspective » ou « prévision », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats réels et événements réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données et analyses cliniques, y compris postérieures à la mise sur le marché, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi qu'à leurs décisions relatives à l'étiquetage et à d'autres facteurs qui pourraient affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, au fait que les produits candidats s'ils venaient à être approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, à l'approbation et au succès commercial futur d'alternatives thérapeutiques, à la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions, y compris sur les marchés de capitaux, et à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, aux risques associés au développement d'activités autonomes, à la propriété intellectuelle et aux contentieux actuels ou futurs ainsi que leur issue, à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt, à l'instabilité des conditions économiques et des marchés de capitaux, à des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, à l'impact que les pandémies, l'instabilité politique ou les conflits armés, ou toute autre crise globale pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2023 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sous Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable. Toutes les marques commerciales mentionnées dans ce document sont protégées.

Annexes

- Annexe 1: Premier trimestre 2024 – Chiffre d'affaires consolidé par activité, par produit et zone géographique
- Annexe 2: Résultat net des activités du premier trimestre 2024
- Annexe 3: Compte de résultats consolidés du premier trimestre 2024
- Annexe 4: Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités
- Annexe 5: Variation de l'endettement net
- Annexe 6: Sensibilité aux devises
- Annexe 7: Définitions des indicateurs non-IFRS
- Annexe 8: Tableau de bord RSE

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com

Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Relations investisseurs

Thomas Kudsk Larsen | +44 7545 513 693 | thomas.larsen@sanofi.com

Alizé Kaisserian | +33 6 47 04 12 11 | alize.kaisserian@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Tarik Elgoutni | + 1 617 710 3587 | tarik.elgoutni@sanofi.com

Annexe 1: Chiffre d'affaires du premier trimestre 2024 par médicament/vaccin/business et zone géographique

T1 2024 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. TCC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. TCC	Europe	Var. TCC	Reste du Monde	Var. TCC
Dupixent	2 835	+24,9%	+22,4%	2 030	+16,8%	371	+33,6%	434	+67,5%
Nexviazyme/Nexviadyme	152	+96,3%	+87,7%	85	+53,6%	43	+147,1%	24	+287,5%
Sarclisa	106	+28,7%	+21,8%	49	+32,4%	31	+10,7%	26	+45,5%
Altuviio	122	+12300,0%	+12100,0%	115	+11600,0%	—	0,0%	7	0,0%
Rezurock	93	+40,3%	+38,8%	84	+28,8%	5	+400,0%	4	0,0%
Cablivi	59	+3,4%	+1,7%	32	+14,3%	23	-14,8%	4	+66,7%
Xenpozyme	35	+100,0%	+94,4%	18	+80,0%	12	+50,0%	5	0,0%
Enjaymo	29	+87,5%	+81,3%	15	+66,7%	6	+500,0%	8	+50,0%
Tzield	10	0,0%	0,0%	10	0,0%	—	0,0%	—	0,0%
Total Lancements Pharma	606	+90,5%	+84,8%	408	+99,0%	120	+45,1%	78	+141,0%
Toujeo	321	+18,0%	+11,1%	56	-13,8%	119	+9,2%	146	+44,3%
Lantus	360	-15,4%	-19,5%	112	-13,6%	92	-5,2%	156	-21,0%
Lovenox	262	-13,9%	-18,9%	3	-25,0%	155	-11,5%	104	-16,6%
Plavix	238	+6,8%	+0,8%	2	0,0%	23	-4,2%	213	+8,1%
Fabrazyme	253	+7,7%	+2,8%	126	+3,3%	63	+1,6%	64	+23,0%
Myozyme	191	-13,6%	-16,2%	60	-13,0%	76	-21,1%	55	-3,1%
Alprolix	130	+6,4%	+4,0%	109	+2,8%	—	0,0%	21	+27,8%
Cerezyme	214	+23,0%	+9,2%	48	+4,3%	65	+8,3%	101	+42,7%
Aubagio	102	-74,7%	-75,7%	41	-85,0%	52	-56,7%	9	-50,0%
Praluent	121	+25,5%	+23,5%	—	-100,0%	83	+16,9%	38	+42,9%
Thymoglobulin	117	+12,8%	+7,3%	73	+7,2%	10	0,0%	34	+30,0%
Aprovel	105	-0,9%	-4,5%	—	-100,0%	18	-10,0%	87	+2,2%
Kevzara	87	+23,3%	+19,2%	45	+27,8%	29	+7,4%	13	+50,0%
Eloctate	86	-24,6%	-27,1%	62	-25,9%	—	0,0%	24	-21,2%
Multaq	78	-6,0%	-7,1%	70	-6,6%	3	0,0%	5	0,0%
Jevtana	68	-10,1%	-13,9%	47	-12,7%	2	-50,0%	19	+5,0%
Cerdelga	83	+15,1%	+13,7%	46	+15,0%	32	+10,3%	5	+50,0%
Aldurazyme	83	+12,8%	+6,4%	18	0,0%	23	+9,5%	42	+20,5%
Soliqua/iGlarLixi	58	-4,8%	-7,9%	20	-37,5%	11	+37,5%	27	+26,1%
Fasturtec	42	-6,7%	-6,7%	27	+3,7%	11	-15,4%	4	-40,0%
Mozobil	25	-61,2%	-62,7%	3	-92,9%	16	-5,9%	6	-12,5%
Autres	1 140	-6,1%	-10,6%	86	-15,2%	335	-7,5%	719	-4,3%
Ventes Industrielles	157	+16,3%	+16,3%	1	0,0%	156	+23,6%	—	-114,3%
Total Autres Médicaments Pharma	4 321	-7,9%	-12,1%	1 055	-24,1%	1 374	-5,5%	1 892	+1,6%
Vaccins	7 762	+6,4%	+2,7%	3 493	+4,8%	1 865	+2,8%	2 404	+11,6%
Vaccins contre la grippe	73	+38,1%	+15,9%	5	-16,7%	1	-80,0%	67	+55,8%
Vaccins Polio / Petussis / HIB et Rappels	636	-0,5%	-3,8%	164	-15,3%	109	0,0%	363	+7,6%
Vaccin SRS (Beyfortus)	182	0,0%	0,0%	114	0,0%	7	0,0%	61	0,0%
Vaccins Méningite, voyageurs et endémiques	286	+7,7%	+5,1%	137	+14,0%	48	+38,2%	101	-7,7%
Biopharma	1 177	+5,6%	+0,9%	420	+30,9%	165	-48,4%	592	+22,7%
Santé Grand Public	8 939	+6,3%	+2,4%	3 913	+7,1%	2 030	-4,9%	2 996	+13,6%
Total Sanofi	1 525	+9,0%	+2,0%	403	+10,0%	450	0,0%	672	+14,3%
Total Sanofi	10 464	+6,7%	+2,4%	4 316	+7,3%	2 480	-4,0%	3 668	+13,8%

Annexe 2: Résultat net des activités

1er trimestre 2024	Biopharma			Santé Grand Public			Autres			Total Groupe		
En millions d'euros	T1 2024	T1 2023	Var	T1 2024	T1 2023	Var	T1 2024	T1 2023	Var	T1 2024	T1 2023	Var
Chiffre d'affaires	8 939	8 727	2,4%	1 525	1 495	2,0%	—	—	—%	10 464	10 222	2,4%
Autres revenus	639	626	2,1%	15	15	—%	—	—	—%	654	641	2,0%
Coût des ventes	(2 862)	(2 569)	11,4%	(565)	(508)	11,2%	3	(2)	-250,0%	(3 424)	(3 079)	11,2%
En % du chiffre d'affaires	(32,0 %)	(29,4%)		(37,0 %)	(34,0%)					(32,7 %)	(30,1%)	
Marge brute	6 716	6 784	-1,0%	975	1 002	-2,7%	3	(2)	-250,0%	7 694	7 784	-1,2%
En % du chiffre d'affaires	75,1 %	77,7 %		63,9 %	67,0 %					73,5 %	76,1 %	
Frais de recherche et développement	(1 675)	(1 510)	10,9%	(44)	(53)	-17,0%	—	—	—%	(1 719)	(1 563)	10,0%
En % du chiffre d'affaires	(18,7 %)	(17,3%)		(2,9 %)	(3,5%)					(16,4 %)	(15,3%)	
Frais commerciaux et généraux	(2 093)	(2 124)	-1,5%	(514)	(484)	6,2%	2	1	100,0%	(2 605)	(2 607)	-0,1%
En % du chiffre d'affaires	(23,4 %)	(24,3%)		(33,7 %)	(32,4%)					(24,9 %)	(25,5%)	
Autres produits et charges d'exploitation	(617)	(386)		54	71		1	11		(562)	(304)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	38	30		6	3		—	—		44	33	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(4)	(5)		(5)	(5)		—	—		(9)	(10)	
Résultat opérationnel des activités	2 365	2 789	-15,2%	472	534	-11,6%	6	10	-40,0%	2 843	3 333	-14,7%
En % du chiffre d'affaires	26,5%	32,0 %		31,0%	35,7 %					27,2%	32,6 %	
										(43)	(7)	
										(581)	(627)	
										21,0 %	19,0%	
										2 219	2 699	-17,8%
										21,2 %	26,4 %	
										1,78	2,16	-17,6%

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 248,8 millions au premier trimestre 2024 et 1 249,3 millions au premier trimestre 2023.

Annexe 3: Compte de résultats consolidés

En millions d'euros	T1 2024	T1 2023
Chiffre d'affaires	10 464	10 222
Autres revenus	654	641
Coût des ventes	(3 439)	(3 079)
Marge brute	7 679	7 784
Frais de recherche et développement	(1 719)	(1 563)
Frais commerciaux et généraux	(2 605)	(2 607)
Autres produits d'exploitation	444	436
Autres charges d'exploitation	(1 006)	(740)
Amortissements des incorporels	(562)	(489)
Dépréciations des incorporels	17	(15)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	20	(15)
Coûts de restructuration et assimilés	(740)	(240)
Autres gains et pertes, et litiges	(79)	(88)
Résultat opérationnel	1 449	2 463
Charges financières	(253)	(168)
Produits financiers	151	161
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	1 347	2 456
Charges d'impôts	(164)	(459)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(37)	12
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 146	2 009
Part des Intérêts Non Contrôlants	13	14
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	1 133	1 995
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 248,8	1 249,3
Bénéfice net par action (en euros)	0,91	1,60

Annexe 4: Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

En millions d'euros	T1 2024	T1 2023
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	1 133	1 995
Amortissement des incorporels ⁽¹⁾	562	489
Dépréciation des incorporels	(17)	15
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(16)	19
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	15	—
Coûts de restructuration et assimilés	740	240
Autres gains et pertes, et litiges	79	88
(Produits)/Charges financiers relatifs aux dettes comptabilisées au coût amorti non incluses dans l'agrégat de dette financière nette	59	—
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(424)	(173)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	(101)	(94)
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	3	(5)
<i>liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks</i>	(3)	—
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	(272)	(49)
<i>autres éléments</i>	(51)	(25)
Autres effets d'impôts	7	5
Autres éléments	81	21
Résultat net des activités	2 219	2 699
Bénéfice net IFRS par action ⁽²⁾ (en euros)	0,91	1,60

(1) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des incorporels évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition : 547 millions d'euros au premier trimestre 2024 et 468 millions d'euros au premier trimestre 2023.

(2) Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 248,8 millions au premier trimestre 2024 et 1 249,3 millions au premier trimestre 2023.

Annexe 5 : Variation de l'endettement net

En millions d'euros	T1 2024	T1 2023
Résultat net des activités	2 219	2 699
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	349	370
Autres éléments	(370)	(323)
Marge brute d'autofinancement	2 198	2 746
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 764)	(627)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(512)	(447)
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	(78)	1 672
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽¹⁾	(253)	(210)
Coûts de restructuration et assimilés	(456)	(333)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽¹⁾	478	408
Cash-flow libre	(309)	1 537
Acquisitions de titres, dette nette incluse ⁽²⁾	(83)	—
Augmentation de capital Sanofi	14	16
Acquisition d'actions propres	(302)	(363)
Autres éléments	(61)	(58)
Variation de la dette nette	(741)	1 132
Dette nette à l'ouverture	7 793	6 437
Dette nette à la clôture	8 534	5 305

(1) Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(2) Inclut les transactions supérieures à 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Annexe 6 : Sensibilité aux devises

Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2024

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05 USD/EUR	-EUR 0,17
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0,02
Yuan chinois	+0.2 CNY/EUR	-EUR 0,02
Real brésilien	+0.4 BRL/EUR	-EUR 0,01
Rouble russe	+10 RUB/EUR	-EUR 0,01

Chiffre d'affaires du T1 2024 : Exposition aux devises

Devises	T1 2024
US \$	42,6 %
Euro €	20,6 %
Yuan chinois	6,6 %
Yen japonais	3,7 %
Real brésilien	2,6 %
Peso Mexicain	1,8 %
Rouble russe	1,7 %
Livre britannique	1,4 %
\$ Australien	1,3 %
\$ Canadien	1,2 %
Autres	16,5 %

Taux de change moyens

	T1 2023	T1 2024	Change
€/ \$	1,073	1,085	+1,2 %
€/Yen	142,049	161,152	+13.4%
€/Yuan	7,349	7,821	+6.4%
€/Real	5,575	5,375	-3,6 %
€/Rouble	78,351	98,637	+25.9%

Annexe 7: Définitions des indicateurs financiers non-IFRS

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au premier trimestre 2024

En millions d'euros	T1 2024
Chiffre d'affaires	10 464
Impact de l'écart de conversion	(444)
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	10 908

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-IFRS, le « Résultat net des activités ». Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks,
- coûts de restructuration et assimilés⁽¹⁾,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations⁽¹⁾),
- coûts ou provisions sur litiges⁽¹⁾,
- paiements initiaux et d'étapes réglementaires comptabilisés en Autres produits d'exploitation, liés à des opérations ne relevant pas de l'activité ordinaire de Sanofi,

- (produits)/charges financiers relatifs aux dettes comptabilisées au coût amorti non incluses dans l'agrégat de dette financière nette,
- quote-part de société mise en équivalence à l'exception des coentreprises et des entreprises associées avec lesquelles Sanofi a conclu un accord de partenariat stratégique,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

(1) Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés** et **Autres gains et pertes, litiges** (voir notes B.16. et B.17. aux états financiers consolidés).

« Cash flow » libre

Le « cash flow » libre est un indicateur non IFRS suivi par la direction de l'entreprise qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques¹ (nets des désinvestissements¹), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le « cash flow » libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions² net des produits de cessions d'actifs² et les paiements liés aux restructurations et assimilées. Le « cash flow » libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS du flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

¹ Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Annexe 8: Tableau de bord RSE

Les valeurs sont exprimées en cumul annuel à date, sauf mention contraire.

Thème	Ambition	État d'avancement	
Accès aux soins			
		T1 2024	T1 2023
Sanofi Global Health	Atteindre 1,5 million de patients souffrant de maladies non transmissibles en 2026 (cumulatif depuis 2022) et 2 millions en 2030	57 889 patients traités dans 18 pays 44 partenariats dans 21 pays 4 investissements signés via le Fond Impact (cumulatif depuis son lancement)	54 396 patients traités dans 19 pays 13 partenariats dans 14 pays 1 investissement signé via le Fond Impact
		T1 2024	T1 2023
Dons de flacons contre les maladies rares	Donner 100 000 flacons par an pour aider les patients atteints de maladies rares	1 112 patients traités 17 287 flacons donnés	1 065 patients traités 21 542 flacons donnés
		T1 2024	T4 2023
Plan d'accès globaux	Développer un plan d'accès mondial pour tous les nouveaux produits, de sorte qu'ils soient disponibles sur tous les marchés sélectionnés dans les deux ans suivant leur lancement	10 plans d'accès en cours d'élaboration ou prêts à être déployés pour des produits couvrant plus de 14 indications	8 plans d'accès en cours d'élaboration ou prêts à être déployés pour des produits couvrant plus de 12 indications
R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits			
		2023	2022
Maladie du sommeil	Développer et fournir des traitements innovants pour soutenir l'élimination de la maladie du sommeil d'ici à 2030 (mise à jour annuelle)	Données mises à jour annuellement. Prochaine mise à jour au T2 2023.	1,5 million de patients testés 837 patients traités
		T1 2024	T1 2023

Poliomyélite	Fournir des vaccins antipoliomyélitiques inactivés (VPI) à l'UNICEF pour les pays de l'initiative GAVI afin de soutenir les efforts d'éradication de la poliomyélite.	9,4 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI	7 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI
Médicaments innovants contre les cancers de l'enfant	Développer des traitements innovants pour éliminer les décès dus au cancer chez les enfants	T1 2024 3 actifs en préparation du protocole pour l'étude clinique 1 actif en étude clinique	T4 2023 3 actifs en préparation du protocole pour l'étude clinique Premier patient pédiatrique ayant reçu la première dose d'un actif dans une étude clinique (moins de 2 ans après sa première administration à un patient adulte.)

Une planète saine

Changement climatique - Empreinte carbone (émissions de CO ₂)	Réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre scope 1&2 (CO ₂ équivalent) d'ici à 2030 (comparativement à 2019) pour contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030 et à zéro émission nette d'ici 2045 (tous scopes confondus)	T1 2024 42% de réduction des gaz à effet de serre vs 2019	T4 2023 38% de réduction des gaz à effet de serre vs 2019
Électricité d'origine renouvelable	Approvisionner 100% de ses sites en électricité provenant à 100 % de sources renouvelables d'ici à 2030	84%	79%
Flotte éco-responsable	S'équiper d'un parc automobile éco-responsable d'ici à 2030	44% de flotte éco-responsable	43% de flotte éco-responsable
Vaccins à seringues sans blisters	100% des vaccins à seringues sans blisters d'ici 2027	Prochaine mise à jour au T4 2024	39% des vaccins à seringues sans blisters
Éco-conception	Tous les nouveaux produits éco-conçus d'ici 2025	13 ACVs complétées et 5 nouvelles lancées (nouveaux produits et produits commercialisés)	13 ACVs complétées et 2 nouvelles lancées (nouveaux produits et produits commercialisés)

Inclusion et la diversité de ses collaborateurs et communautés

Parité hommes-femmes	Ambition de parvenir, d'ici à 2025, à 50% de femmes parmi les cadres supérieurs de l'entreprise Ambition de parvenir, d'ici à 2025, à 40 % de femmes dans les équipes dirigeantes	T1 2024 45 % 41 %	T4 2023 44 % 40 %
Engagement social et économique	S'engager socialement et économiquement auprès de toutes les communautés dans lesquelles nous opérons	Prochaine mise à jour au T2 2024	12 240 volontaires 75 376 heures de volontariat
Expérience sociétale dans le parcours de nos leaders	Intégrer la RSE dans le parcours de développement de carrière des dirigeants de Sanofi	70% des leaders ont terminé la phase initiale de eLearning 30% des leaders ont terminé le programme complet	71% des leaders ont terminé la phase initiale de eLearning 30% des leaders ont terminé le programme complet

Fin.